

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

## AMENDEMENT

N ° 2012

présenté par

M. Martin, Mme Khattabi, M. Lioger et Mme Gipson

-----

### ARTICLE 30

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.